Préparation au test cognitif de la Police

Maîtrisez chaque étape : votre réussite aux tests commence avec nous !



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Les tests de sélection pour la fonction d'agent ou d'inspecteur de police se présentent en 2 étapes : le test cognitif et le test de personnalité.
L'efp vous propose 2 modules de préparation à ces tests. Ils peuvent se suivre indépendamment l'un de l'autre.

Notre formation prépare efficacement les candidats aux tests de sélection pour la fonction d'agent ou inspecteur de police. Grâce à un accompagnement personnalisé et des outils pédagogiques de qualité, nous aidons les candidats à maîtriser chaque étape du processus : tests cognitifs, épreuve de personnalité, simulations d'entretiens.

PROGRAMME DU TEST COGNITIF :
Le test numérique
Le test abstrait
Le test de gestion de l'information
La connaissance de la langue française
Simulation

Matériel fourni :
Une App de révision : Wooflash (avec code personnel)
Un syllabus

NOTE :
Pour mettre toutes les chances de votre côté, il est vivement conseillé de suivre les 2 préparations (test cognitif ET test de la personnalité).

Notre Formatrice : Madame Delphine Mengolli
Criminologue de formation et directrice de Themis Academy Coaching, possède une expertise reconnue dans les domaines de la prévention, de la sécurité et du coaching. Forte de plusieurs années d'expérience en enseignement et consultance, elle accompagne des professionnels dans les secteurs de la sécurité privée et publique.
Spécialisée dans la formation sur des sujets techniques, légaux et comportementaux, elle est également impliquée dans des projets d'enseignement novateurs en lien avec la Défense et la prévention.

objectif

Maximiser les chances de réussite des candidats en leur fournissant les connaissances, la méthodologie et la confiance en soi.
Sans préparation, le taux de réussite s'élève à 6%. Avec la préparation, il monte à +/- 70% de réussite.

Attention : en cas d'échec aux tests, vous devrez attendre 8 mois avant de pouvoir les représenter.

Détails sur la formation:

Public cible

Toute personne souhaitant devenir :
agent de police ;
ou inspecteur de police (minimum une 6e professionnelle avec ou sans CESS).

Pour présenter les tests de la police, le candidat devra :

- Être belge
- Avoir 18 ans
- Fournir un extrait de casier judiciaire TOTALEMENT vierge
- Être détenteur du Permis B

DETAILS SUR LA FORMATION

Attestation de participation

Prix: 255 €

Durée: 14h00

Dates:
• 23/11 et 25/11/2026
• 04/01 et 06/01/2027
• 19/04 et 21/04/2027
Horaire : de 09h00 à 17h00
Lieu : efp - 292b rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 8 - Max. 15

CONDITIONS D'ADMISSION

L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.
Le coût de la formation est à payer à l'inscription.
• Être belge
• Avoir 18 ans
• Fournir un extrait de casier judiciaire TOTALEMENT vierge